

Délibérations du Conseil d'administration d'installation du 26 juin 2026

1 Délibérations

- Délibération 1 : Élection du Président
- Délibération 2 : Fixation du nombre de Vice - Présidents et de Vice - Présidentes
- Délibération 3 : Élections des Vice - Présidents et des Vice - Présidentes
- Délibération 4 : Détermination du nombre d'Administrateurs Délégués ou Administratrices Déléguées
- Délibération 5 : Composition du Bureau du Conseil d'administration
- Délibération 6 : Délégation du Conseil d'administration au Président
- Délibération 7 : Autorisation d'ester en justice
- Délibération 8 : Modalités de désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Délibération 9 : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Délibération 10 : Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et de des administrateurs délégués du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord
- Délibération 11 : Délibération portant sur la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger aux Commissions Administratives Paritaires

- Délibération 12 : Délibération portant sur la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger à la Commission Consultative Paritaire

- Délibération 13 : Désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger au conseil médical départemental du Nord (formation plénière)

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_27

Séance du 26 juin 2026

Objet : Élection du Président / Délibération n° 1

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion et notamment son article 21,

Considérant que le Conseil d'administration élit le Président du Centre De Gestion parmi les membres titulaires représentant les collectivités et l'ensemble des établissements publics affiliés au Centre,

Considérant que le Président est élu à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé,

Considérant la candidature déposée par Monsieur Éric, Maire de Mouvaux au poste de Président du CDG 59,

1- Installation des membres du Conseil d'administration

La séance a été ouverte à 10h11 sous la présidence de Madame Danièle PONCHAUX, Conseillère Régionale et doyenne des membres du Conseil d'administration.

Il a été procédé à l'appel nominal des membres. 24 membres titulaires sont présents et 3 sont représentés et 2 membres ont donné pouvoirs . Madame Danièle PONCHAUX constate que la condition de quorum posée à l'article 24 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 est remplie soit la moitié de ses membres titulaires sont présents ou représentés soit par leurs suppléants respectifs, soit, en cas d'empêchement de celles-ci ou ceux-ci, par un autre membre du Conseil d'administration titulaire ou suppléant ayant reçu pouvoir.

Madame Danièle PONCHAUX a déclaré les membres du Conseil d'administration présents ou absents installés dans leurs fonctions.

Madame Danièle PONCHAUX a désigné un secrétaire et un assesseur, benjamin de l'instance.

2 - Élection du Président

Madame Danièle PONCHAUX, Conseillère Régionale et doyenne du Conseil d'administration rappelle qu'en application de l'article 21, elle procède à un appel de candidature.

Madame Danièle PONCHAUX rappelle en application de l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 que le Président est élu à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages

exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Chaque membre, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne. Chaque membre a fait constater n'être porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le CDG 59. Chaque membre a déposé personnellement dans l'urne prévue à cet effet son bulletin. Le nombre de membres qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Le secrétaire et assesseur procèdent au dépouillement des votes.

Après dépouillement, Madame Danièle PONCHAUX proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 28

Suffrages exprimés : 28

Nombre de membre n'ayant pas pris part au vote : 1

Après dépouillement, Madame Danièle PONCHAUX proclame les résultats à l'issue du deuxième tour :

Monsieur Éric DURAND, recueillant 28 voix, est proclamé élu et immédiatement installé dans les fonctions de Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 1

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_27-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Mairie de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Croix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Sectin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	présent
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEX Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélie PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



excusé

ID : 059-285900023-20260626-D2026_27-DE

29. Michel PESCH

*Vice-Président de la Communauté Urbaine de
Dunkerque*

présent

Rodrigue DESME

*Conseiller Métro
Européenne de Lille*

30. Hugues WATINE

Vice-Président du CCAS de Wasquehal

excusé

Béatrice DESCAMPS

Première Vice-Présidente du S.D.I.S

excusée

31. Anne-Sophie BOISSEAUX

Conseillère régionale

présente

Antoine SILLANI

Conseiller régional

excusé

32. Élisabeth GONDY

Conseillère régionale

excusée

Jean-Pierre BATAILLE

Conseiller régional

excusé

33. Marie-Claude LERMYTTE

Conseillère régionale

présente

Danièle PONCHAUX

Conseillère régionale

présente

34. Jean-Luc DETAVERNIER

Conseiller départemental

présent

Sylvie LABADENS

Conseillère départementale

excusée

35. Soraya FAHEM

Conseillère départementale

présente

Josyane BRIDOUX

Conseillère départementale

excusée

36. Marie-Paule ROUSSELLE

Conseillère départementale

excusée

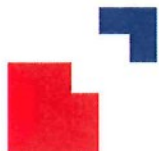
Carole DEVOS

Conseillère départementale

excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain

Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance



PROCÈS-VERBAL RELATIF À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CDG 59

Le 26 juin 2026, conformément aux dispositions du code général de la fonction publique et du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion et notamment ses articles 21 et 24, s'est réuni le Conseil d'administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord.

1. Installation des membres du Conseil d'administration

La séance a été ouverte à 10h11 sous la présidence de Madame PONCHAUX, Présidente et doyenne des membre du Conseil d'administration.

Il a été procédé à l'appel nominal des membres. 24 membres titulaires sont présents, 2 membres ont donné pouvoir et 3 titulaires sont représentés. Madame PONCHAUX constate que la condition de quorum posée à l'article 24 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 est remplie soit la moitié de ses membres titulaires sont présents ou représentés soit par leurs suppléants respectifs, soit, en cas d'empêchement de celles - ci ou ceux-ci, par un autre membre du Conseil d'administration titulaire ou suppléant ayant reçu pouvoir.

Madame PONCHAUX a déclaré les membres du Conseil d'administration présents ou absents installés dans leurs fonctions.

Madame PONCHAUX a désigné Monsieur Pierre GRINER en qualité de secrétaire et assesseur.

2 - Élection du Président

Madame PONCHAUX, Présidente et doyenne du Conseil d'administration rappelle qu'en application de l'article 21, il procède à un appel de candidature.

Est candidat : Monsieur Éric DURAND, Maire de Mouvaux.

Madame PONCHAUX rappelle en application de l'article 21 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 que le Président est élu à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Chaque membre, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne. Chaque membre a fait constater n'être porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le CDG 59. Chaque membre a déposé personnellement dans l'urne prévue à cet effet son bulletin. Le nombre de membres qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier membre du Conseil d'administration, le secrétaire et les assesseurs procèdent immédiatement au dépouillement de votes.

Après dépouillement, Madame PONCHAUX proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

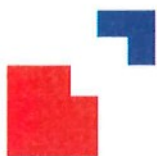
Nombre de membres n'ayant pas pris part au vote : 1

Votants : 29

Bulletins blancs : 0

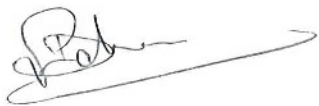
Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 28



Monsieur Éric DURAND, recueillant 28 voix, est proclamé élu et immédiatement installé dans les fonctions de Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

Signatures :

Madame PONCHAUX  Doyenne des membres	Pierre GRINER  Assesseur
---	--

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_27-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	présent
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	présente
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_27-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_28

Séance du 26 juin 2026

Objet : Fixation du nombre de Vice - Présidents et de Vice - Présidentes /
Délibération n° 2

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 21,

Le Conseil d'administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord élit parmi ses membres titulaires « de deux à quatre Vice - Présidents et Vice-Présidentes » représentant les collectivités et l'ensemble des établissements publics affiliés au Centre De Gestion.

Il est proposé au Conseil d'administration de fixer le nombre de Vice-Présidents et Vice-Présidentes à 4 .

Il convient de procéder à leur élection, conformément à l'article 21 du décret n°85-643 relatif aux centres de gestion, à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité des voix, l'élection est acquise à la plus âgée ou au plus âgé.

Aux termes de l'article 21 du décret cité précédemment, le Conseil d'administration détermine également l'ordre dans lequel les Vice - Présidents et les Vice-Présidentes peuvent être appelés à remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ou de vacance du poste.

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'administration :

- De fixer à 4 le nombre de Vice - Présidents et de Vice-Présidentes,
- De prévoir le remplacement du Président en cas d'absence ou d'empêchement par les Vice - Présidents et les Vice-Présidentes dans l'ordre fixé au procès-verbal d'élection,
- De prévoir que les candidatures aux fonctions de Vice-présidents et Vice-Présidentes, constituées conformément aux dispositions susvisées, seront déposées auprès du Président dans un délai de quinze minutes suivant le vote de la présente délibération et précédant le premier tour de scrutin, puis dans un délai de quinze minutes précédant chaque éventuel nouveau tour de scrutin.

Nombre de votant(s) : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_28-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	présent
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	présente
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_28-DE

Rodrigue DESA	excusé
<i>Conseiller Métropolitain de la Métropole Européenne de Lille</i>	
Béatrice DESCAMPS	excusée
<i>Première Vice-Présidente du S.D.I.S</i>	
Antoine SILLANI	excusé
<i>Conseiller régional</i>	
Jean-Pierre BATAILLE	excusé
<i>Conseiller régional</i>	
Danièle PONCHAUX	présente
<i>Conseillère régionale</i>	
Sylvie LABADENS	excusée
<i>Conseillère départementale</i>	
Josyane BRIDOUX	excusée
<i>Conseillère départementale</i>	
Carole DEVOS	excusée
<i>Conseillère départementale</i>	

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_29

Séance du 26 juin 2026

Objet : Élections des Vice - Présidents et des Vice - Présidentes / Délibération n° 3

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion ,

Vu le procès- verbal d'élection n° P2026-01 du 26 juin 2026 proclamant Monsieur Éric DURAND, Président du CDG 59,

Vu la délibération n° D 2026-27 du 26 juin 2026 du Conseil d'administration du CDG 59 relative à l'élection du Président du CDG 59,

Vu la délibération n° D 2026-28 fixant le nombre de Vice - Présidents et Vice-Présidentes,

Considérant que le nombre de Vice - Présidents et Vice-Présidentes a été fixé à 4,

Considérant que les Vice - Présidents et les Vice-Présidentes sont élus à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé,

Considérant que le Conseil d'administration détermine l'ordre dans lequel les Vice-Présidents et les Vice-Présidentes peuvent être appelés à remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ou de vacance du poste,

Considérant l'élection de Monsieur Éric Durand, Maire de Mouvaux en qualité de Président du CDG 59,

Monsieur Éric DURAND, Maire de Mouvaux, Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord propose au :

- 1^{er} poste de Vice - Président à pourvoir, Monsieur Éric DURAND, Président du CDG 59 propose la candidature de Monsieur Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain et procède à un appel à candidature

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Monsieur Pierre GRINER, recueillant 29 voix, est proclamé élu et installé dans les fonctions de 1^{er} Vice - Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

- 2^{ème} poste de Vice - Président à pourvoir, Monsieur Éric DURAND, Président du CDG 59 propose la candidature de Madame Christine BASQUIN, Maire de Sains du Nord et procède à un appel à candidature

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Madame Christine BASQUIN, recueillant 29 voix, est proclamée élue et installée dans les fonctions de 2^{ème} Vice - Présidente du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

- 3^{ème} poste de Vice - Président à pourvoir, Monsieur Eric DURAND, Président du CDG 59 propose la candidature de Monsieur Jean -Luc HALLÉ, Maire de Hamel, Maire ou Président de... et procède à un appel à candidature

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Bulletins blancs : 1

Monsieur Jean - Luc HALLÉ, recueillant 28 voix, est proclamé élu et installé dans les fonctions de 3^{ème} Vice - Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

- 4^{ème} poste de Vice - Président à pourvoir Monsieur Eric DURAND, Président du CDG 59 propose la candidature de Madame Claudine DELASSUS, Maire de Bissezeele et procède à un appel à candidature

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Madame Claudine DELASSUS, recueillant 29 voix, est proclamée élue et installée dans les fonctions de 4^{ème} Vice -Présidente du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

Les membres nommés ci- dessus sont proclamés élus et installés dans leurs fonctions de Vice-Présidents et Vice - Présidentes du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président ou de vacance du poste, il est remplacé par le 1^{er} Vice - Président puis par les Vice - Présidents et Vice - Présidentes dans l'ordre fixé au procès - verbal annexé à la présente délibération.

Nombre de votant(s) : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_29-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezeele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Croix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyselde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Sectin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEUX Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH

Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

présent

Rodrigue DESMET

Conseiller Métropolitain

Européenne de Lille

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



excusé

ID : 059-285900023-20260626-D2026_29-DE

30. Hugues WATINE

Vice-Président du CCAS de Wasquehal

excusé

Béatrice DESCAMPS

Première Vice-Présidente du S.D.I.S

excusée

31. Anne-Sophie BOISSEAUX

Conseillère régionale

présente

Antoine SILLANI

Conseiller régional

excusé

32. Elisabeth GONDY

Conseillère régionale

excusée

Jean-Pierre BATAILLE

Conseiller régional

excusé

33. Marie-Claude LERMYTTE

Conseillère régionale

présente

Danièle PONCHAUX

Conseillère régionale

présente

34. Jean-Luc DETAVERNIER

Conseiller départemental

présent

Sylvie LABADENS

Conseillère départementale

excusée

35. Soraya FAHEM

Conseillère départementale

présente

Josyane BRIDOUX

Conseillère départementale

excusée

36. Marie-Paule ROUSSELLE

Conseillère départementale

excusée

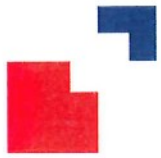
Carole DEVOS

Conseillère départementale

excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain

Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance



**Procès - verbal :
Élection des Vice - Présidents et des Vice-Présidentes**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 21,

Vu la délibération n°D2026 - 28 fixant le nombre de Vice - Présidents et Vice-Présidentes,

Considérant que le nombre de Vice - Présidents et Vice-Présidentes a été fixé à 4,

Considérant que les Vice - Présidents et les Vice-Présidentes sont élus à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé,

Considérant que le Conseil d'administration détermine l'ordre dans lequel les Vice-Présidents et les Vice-Présidentes peuvent être appelés à remplacer le Président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ou de vacance du poste,

Monsieur Éric DURAND, Maire de Mouvaux, Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord propose au :

- 1^{er} poste de Vice - Président à pourvoir par le candidat suivant : Monsieur Pierre GRINER et/ou procède à un appel à candidature.

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Monsieur Pierre GRINER, recueillant 29 voix, est proclamé élu et installé dans les fonctions de 1^{er} Vice - Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

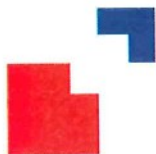
- 2^{ème} poste de Vice - Présidente à pourvoir par la candidate suivante : Madame Christine BASQUIN et/ou procède à un appel à candidature.

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29



Madame Christine BASQUIN, recueillant 29 voix, est proclamée élue et installée dans les fonctions de 2^{ème} Vice - Présidente du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

- 3^{ème} poste de Vice - Président à pourvoir par le candidat suivant : Monsieur Jean-Luc HALLÉ et/ou procède à un appel à candidature :

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 28

Vote blanc : 1

Monsieur Jean-Luc HALLÉ, recueillant 28 voix, est proclamé élu et installé dans les fonctions de 3^{ème} Vice - Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

- 4^{ème} poste de Vice - Présidente à pourvoir par la candidate suivante : Madame Claudine DELASSUS et/ou procède à un appel à candidature.

Après dépouillement, le Président proclame les résultats à l'issue du premier tour :

Inscrits : 29

Votants : 29

Suffrages exprimés : 29

Madame Claudine DELASSUS, recueillant 29 voix, est proclamée élue et installée dans les fonctions de 4^{ème} Vice-Présidente du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

Les membres nommés ci- dessus sont proclamés élus et installés dans leurs fonctions de Vice- Présidents et Vice-Présidentes du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord et du Conseil d'administration.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président ou de vacance du poste, il est remplacé par les Vice - Présidents et les Vice-Présidentes dans l'ordre fixé au présent procès - verbal.

Éric DURAND

Président du CDG 59
Maire de Mouvaux

Pierre GRINER

Secrétaire de séance/ Assesseur

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_29-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	présente
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 29/06/2026
ID : 059-285900023-20260626-D2026_29-DE

Rodrigue DESAMPS <i>Conseiller Métropolitain de la Métropole Européenne de Lille</i>	excusé
Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_30

Séance du 26 juin 2026

Objet : Détermination du nombre d'Administrateurs Délégués ou Administratrices Déléguées / **Délibération n° 4**

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion et notamment son article 28,

Considérant que le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses attributions à un membre du Conseil d'administration,

Le Président propose aux membres de fixer le nombre de nombre d'administrateur délégué à deux.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_30-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_30-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_31

Séance du 26 juin 2026

Objet : Composition du Bureau du Conseil d'administration / Délibération n° 5

Vu le Code général de la fonction publique ,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion notamment son article 22,

Considérant que le Conseil d'administration détermine la composition de son bureau.

Le Président propose de prévoir que :

- Le bureau du Conseil d'administration soit composé du Président, des Vice-Présidents et des Vice-Présidentes.

Le bureau a pour mission réglementaire d'établir l'ordre du jour des séances du Conseil.

- Le bureau élargi soit composé du Président, des Vice-Présidents et des Vice-Présidentes en exercice ainsi que des administrateurs délégués.

Ce bureau élargi sera un lieu de construction et de débat des grandes orientations et des priorités locales du CDG 59.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_31-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_31-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_32

Séance du 26 juin 2026

Objet : Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et de des administrateurs délégués du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord. / **Délibération n° 6**

Vu l'arrêté du 28 septembre 2001 relatif aux indemnités de fonctions des Présidents et des Vice-Présidents des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 28 septembre 2001 relatif aux indemnités de fonctions du Président et des Vice-Présidents des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant que l'arrêté du 28 septembre 2001 modifié fixe un barème indemnitaire établi selon les effectifs employés dans le ressort du Centre De Gestion (CDG) ;

Considérant qu'au regard des rapports d'enquête de l'INSEE, le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CDG 59) relève de la catégorie des CDG couvrant plus de 30 000 agents au regard de cette réglementation ;

Considérant que les indemnités de fonction des élus locaux sont calculées par référence à l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IBTFP) ;

Considérant que l'indemnité de fonction maximale d'un Président d'un Centre de Gestion couvrant plus de 30 000 agents est de 70% de l'IBTFP ;

Considérant que l'indemnité de fonction maximale de chaque vice-président de centre de gestion est égale à 30 % de l'indemnité de fonction maximale du président ;

Considérant que l'enveloppe indemnitaire maximale pour le CDG 59 est de **6 330,20 €**, qu'elle peut être allouée aux Président et Vice-Présidents mais également à d'autres membres du CA titulaire d'une délégation d'attributions ;

Considérant que le Conseil d'administration est composé d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de deux administrateurs délégués ;

Considérant que les Vice-Présidents et les administrateurs délégués sont titulaires d'une délégation de fonction de la part du Président ;

Le Président propose dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire globale, l'application des taux suivants :

- L'indemnité de fonction du Président est déterminée en appliquant au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, un taux de 70% ;
- L'indemnité de fonction des Vice-Présidents est égale à 24,48 % de l'indemnité de fonction du Président ;
- L'indemnité de fonction des administrateurs délégués est égale à 11,03 % de l'indemnité de fonction du Président.

Le Président demande aux membres du Conseil d'administration :

- De fixer les taux ci-dessus,
- D'adopter le versement de ces indemnités aux élus conformément aux propositions ci-dessus.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget, sur le chapitre 65 et à l'imputation 65311.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_32-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_32-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_33

Séance du 26 juin 2026

Objet : Modalités de désignation des membres de la CAO / Délibération n° 7

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-5, L1414-2, L2121-21, D1411-3 et D1411-4,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que pour les marchés publics passés selon la procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, le titulaire est choisi.e par une commission d'appel d'offres,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, le Président et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que les membres suppléants sont en nombre égal à celui des titulaires et élus selon les mêmes modalités,

Considérant que l'appel et le dépôt de candidature s'effectue sous forme de liste,

Considérant que l'assemblée délibérante doit fixer les conditions de dépôt des listes de candidats pour l'élection de ces 5 membres titulaires et de ces 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres permanente,

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres se déroule au scrutin secret sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant que chaque liste peut comprendre moins de noms que de sièges titulaires et de suppléants à pourvoir,

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration que :

- les listes de candidats constituées conformément aux dispositions susvisées et annexées des déclarations de candidatures dont les modèles sont joints à la présente délibération, soient déposées au Président du Conseil d'administration du CDG 59 par l'un des candidats de la liste, dans un délai de quinze minutes suivant le vote de la présente délibération et précédant l'élection des membres du Conseil d'administration appelés à siéger à la commission d'appel d'offres à caractère permanent,
- l'élection des membres à la commission d'appel d'offres se fasse par un scrutin à main levée en lieu et place du scrutin secret.

Nombre de votant(s) : 28

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_33-DE

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord

Élection des Membres de la Commission d'Appel d'offres

Liste des candidats

Membres titulaires	Membres suppléants

Fait à le

Liste déposé par

Signature

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_33-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_33-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_34

Séance du 26 juin 2026

Objet : Élection des membres de la CAO / Délibération n° 8

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1411-5, L1414-2, L2121-21, D1411-3 et D1411-4,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° D2024-40 du 27 juin 2024 relative au dépôt des listes et à l'organisation du scrutin pour l'élection des membres à la Commission d'appel d'offres,

Considérant que pour les marchés publics passés selon la procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, le Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que les membres suppléants sont en nombre égal à celui des titulaires et élus selon les mêmes modalités,

Considérant que l'appel et le dépôt de candidature s'effectue sous forme de liste,

Considérant que l'assemblée délibérante doit fixer les conditions de dépôt des listes de candidats pour l'élection de ces 5 membres titulaires et de ces 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres permanente,

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres se déroule au scrutin secret sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant que chaque liste peut comprendre moins de noms que de sièges titulaires et de suppléants à pourvoir,

Considérant que la commission d'appel d'offres doit se doter d'un règlement intérieur.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et suppléants du Conseil d'administration appelés à siéger à la commission d'appel d'offres du CDG 59. Les membres suppléants ne sont pas nommément affectés à un titulaire déterminé et peuvent remplacer indistinctement tout membre titulaire.

Une liste a été déposée.

Sont élus à l'unanimité les membres de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent du CDG 59 :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Pierre GRINER Maire de Quiévrechain	Monsieur Jean-François DELATTRE Maire de Haspres
Madame Christine BASQUIN Maire de Sains-du-Nord	Madame Isabelle POLLET Maire de Linselles
Monsieur Jean-Luc HALLÉ Maire de Hamel	Monsieur Julien GERAERT Conseiller Municipal Délégué de Gravelines
Madame Claudine DELASSUS Maire de Bissezeele	Monsieur Nicolas DETERPIGNY Adjoint au Maire de Loos
Monsieur Vincent RAMETTE Maire de Honnechy	Monsieur Michel PESCH Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

A l'occasion du renouvellement des membres de la commission, il est proposé d'adopter son nouveau règlement intérieur.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

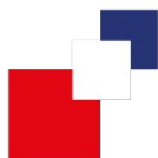
Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux



Règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres

Sommaire

Préambule	2
Titre 1 OBJET ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.....	2
Article 1 - Rôle de la Commission d'Appel d'Offres.....	2
Article 2 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres	2
Membres à voix délibérative :	2
Membres à voix consultative :	3
Article 3 - Remplacement d'un membre titulaire.....	3
FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	4
Article 4 - Convocation et ordre du jour.....	4
Article 5 - Quorum	4
Article 6 - Débat et vote	4
Article 7 - Procès-Verbal.....	5
Article 8 - Organisation à distance	5
Article 9 - Caractère non public des séances et devoir de réserve et d'impartialité	5
Confidentialité :	6
Prévention des conflits d'intérêt :	6

Préambule

Le présent règlement intérieur définit les modalités de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG 59).

Ce règlement intérieur a pour objet de garantir le respect des principes énoncés à l'article L3 du code de la commande publique à savoir : Les acheteurs et les autorités concédantes respectent le principe d'égalité de traitement des candidats à l'attribution d'un contrat de la commande publique. Ils mettent en œuvre les principes de liberté d'accès et de transparence des procédures, dans les conditions définies dans le présent code.

Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Titre 1 OBJET ET COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Article 1 - Rôle de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément aux articles L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est chargée :

- De choisir l'attributaire pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens figurant en annexe du Code de la Commande Publique. Toutefois, conformément à l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, en cas d'urgence impérieuse le marché public peut être attribué sans réunion préalable de la Commission d'Appel d'Offres.
- D'émettre un avis sur tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % lorsque ces avenants concernent des marchés publics qui sont soumis à la Commission d'Appel d'Offres.
- La Commission d'Appel d'Offres est une instance à caractère permanent pour toute la durée de la mandature qui sera réunie périodiquement en fonction des besoins.

En complément de ces compétences obligatoires, la Commission d'Appel d'Offres est saisie afin d'émettre un avis pour les marchés publics dont la valeur estimée est supérieure à 90 000 euros hors taxes.

Dans ces cas, il s'agit d'un avis (avis simple qui ne lie pas l'autorité compétente), la Commission n'attribue pas le marché concerné.

Article 2 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Membres à voix délibérative :

Conformément à l'article L1411-5-II du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est composée par l'autorité habilitée à signer le marché public

ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Membres à voix consultative :

Lorsqu'ils sont invités par le président de la Commission d'Appel d'Offres, le comptable de l'établissement et un représentant de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes placé auprès du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres. Leurs observations sont consignées au procès-verbal.

Peuvent également participer à la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de l'établissement désignés par le président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public.

Peuvent également participer aux réunions de la Commission d'appel d'offres sans droit de vote :

- les agents du CDG 59 assurant le secrétariat de la CAO ;
- les agents des directions présentant le rapport d'analyse des offres qui fait l'objet de la consultation aux membres de la Commission ;
- le maître d'œuvre (MO) ou Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) en charge de l'analyse des offres dans le cadre de la présentation du rapport d'analyse des offres aux membres de la CAO ;
- Tout représentant de bureau d'études ou de cabinets d'assistance chargé d'accompagner la définition des besoins et l'analyse des offres

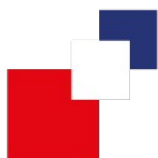
Article 3 - Remplacement d'un membre titulaire

Il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste.

La titularisation d'un membre suppléant de la Commission après la démission d'un membre titulaire n'entraîne en aucun cas l'élection d'un nouveau membre suppléant.

Le remplacement total de la Commission n'est obligatoire que dans le cas où la composition de la Commission ne permet plus de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein, conformément aux dispositions de l'article L2121-22 du CGCT, c'est-à-dire lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

En cas d'empêchement momentané, le titulaire est remplacé par le suppléant appartenant à la même liste.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Article 4 - Convocation et ordre du jour

La convocation est adressée par le service en charge du secrétariat de la Commission par courrier, courriel ou fax à chaque participant au moins cinq jours francs avant la date de la séance.

La convocation mentionne l'ordre du jour. La convocation mentionne les points soumis à l'ordre du jour de la réunion.

La convocation est accompagnée d'une note explicative pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Les documents complémentaires nécessaires aux membres pour se prononcer (rapport d'analyse des offres, les grilles d'analyse...) sont remis aux membres présents le jour de la CAO.

L'assiduité aux Commissions est la garantie d'un bon fonctionnement. Les membres de la Commission sont donc invités à y participer activement. En cas d'empêchement, ils/elles doivent en aviser le secrétariat de la Commission par tout moyen.

Article 5 - Quorum

Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents.

Si, après une première convocation, ce quorum n'est pas atteint, la Commission est à nouveau convoquée. Elle se réunit alors valablement sans condition de quorum.

Article 6 - Débat et vote

Les débats sont organisés par le Président de la Commission.

Les membres à voix délibérative participent à la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres à voix consultative émettent des avis et apportent leur contribution sur les discussions permettant de conclure au choix de l'attributaire.

Les votes sont faits à main levée, par vote : pour, contre ou abstention.

L'attribution du marché doit être approuvée à la majorité des votants.

En cas de partage des voix, le président a voix prépondérante.

Article 7 - Procès-Verbal

Chaque réunion de la Commission fait l'objet d'un procès-verbal de séance. Ce procès-verbal est établi par le secrétariat de la Commission.

Le procès-verbal est daté et signé par les membres ayant voix délibérative. Chaque membre peut y consigner ses observations

Le procès-verbal retrace principalement :

- l'historique du marché public ;
- la procédure de passation ;
- les modalités de publicité ;
- les plis reçus ;
- le résultat de l'analyse de l'offre en fonction des critères de jugement des offres.
- Le cas échéant tout élément utile aux conditions d'attribution du marché.

Article 8 - Organisation à distance

Les délibérations de la Commission d'Appel d'Offres peuvent être organisées à distance dans les conditions de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014.

Dans le cas d'une CAO intégralement organisée à distance, la convocation précisera les modalités techniques du déroulement, la date et l'heure de la réunion de la Commission ainsi que l'heure estimée de la clôture de cette réunion.

La séance de la Commission est ouverte par le Président dans les conditions habituelles de fonctionnement de la Commission. Les débats sont clos par le Président qui adresse un message aux participants leur indiquant cette clôture et le délai pour voter. Les résultats sont ensuite proclamés par le Président. Les conditions de fonctionnement habituelles et de quorum restent inchangées.

Dans le cas de l'organisation d'un CAO à distance, l'une de ces deux possibilités sera retenue en fonction du déploiement de la signature électronique ou de tout autre outil permettant le vote à distance :

- seul le président signe le PV, qui est adressé à chaque membre de la Commission
- l'ensemble des élus signe le PV par signature électronique.

Article 9 - Caractère non public des séances et devoir de réserve et d'impartialité

Les séances de la Commission d'appel d'offres ne sont pas publiques. Seules les personnes, convoquées ou invitées à la séance, peuvent y assister. Seule la présence des agents de la collectivité, en charge des dossiers examinés, est admise pour le bon déroulement de la séance.

Confidentialité :

Les membres de la Commission sont tenus au secret : leur devoir de réserve s'étend à l'ensemble des informations dont ils sont destinataires et aux débats auxquels ils participent.

Prévention des conflits d'intérêt :

La fonction de membre de la Commission est incompatible avec celle du prestataire direct ou indirect.

Selon les dispositions de l'article L 2131-11 du CGCT, sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressé à l'affaire.

Exemple : la procédure est irrégulière si la présence à la CAO est constatée la présence :

- d'un membre candidat à l'attribution d'un marché (CE 8 juin 1994 Mas) ;
- d'un membre ayant des liens familiaux proches d'un des concurrents (CE 03/11/1997 Commune de Francheville) ;
- d'un membre salarié ou ex salarié (récent) de l'un des candidats (selon la jurisprudence, il peut être considéré qu'un membre ne sera plus intéressé à partir de 10 ans CE 27/07/2001 Société Degremont).

Dans l'hypothèse où l'un des membres de la Commission ou du jury, élu ou non élu, aurait un intérêt quelconque dans une affaire relevant de la compétence de la Commission d'appel d'offres pour laquelle il est convoqué, il serait tenu d'en aviser le/la président afin de permettre d'assurer en amont la régularité de la procédure. Ce membre ne pourra siéger concernant l'affaire susvisée.

De plus, l'article L.1524-5 du CGCT interdit aux élus de participer à une Commission d'Appel d'Offres lorsqu'une société d'économie mixte locale est candidate à l'attribution d'un marché public ou d'une concession et lorsqu'ils se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- ils sont mandataires de la collectivité au sein du conseil d'administration de la société d'économie mixte ;
- ils exercent les fonctions de membre ou de président du conseil d'administration, de président-directeur général ou de membre ou de président du conseil de surveillance de la société d'économie mixte.

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_34-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_34-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_35

Séance du 26 juin 2026

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Président / Délibération n° 9

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 27 al.3 et 28,

Considérant que le Président peut recevoir délégation du Conseil d'administration pour prendre toute décision concernant tout ou partie des affaires énumérées au troisième alinéa de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

Il est proposé pour la durée du mandat de donner délégation au Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord dans les domaines suivants :

- décider des emprunts, acquisitions, échanges et aliénations de biens immobiliers,
- décider des prises et cessions de bail supérieur à 3 ans,
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords - cadres :
- de travaux d'un montant inférieur à 500 000 euros H.T, ainsi que toute décision de leurs avenants lorsque le montant de la modification est inférieur à 15% du montant du marché initial % lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- de fournitures et de services, d'un montant inférieur à 216 000€ H.T, ce seuil étant réévalué en fonction de l'évolution de la réglementation, ainsi que toute décision de leurs avenants lorsque le montant de la modification est inférieur à 10% du montant du marché initial lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Président rend compte au Conseil d'administration de ses décisions prises à ce titre lors de la plus proche réunion de ce dernier.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_35-DE

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_35-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_35-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_36

Séance du 26 juin 2026

Objet : Autorisation d'ester en justice / Délibération n° 10

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° D2026_04 du 6 février 2026 relative à l'autorisation d'ester en justice dans le cadre des élections pour le renouvellement du Conseil d'administration du CDG 59 et les élections professionnelles,

Vu la délibération n° D2026_XXXX du 26 juin 20126 du Conseil d'administration du CDG 59 relative à l'élection du Président du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Considérant que le Conseil d'administration décide de toute action en justice,

Considérant que le Président représente le Centre De Gestion en justice et auprès des tiers,

Considérant l'élection en date du 26 juin 2026 de Monsieur Éric DURAND, Maire de Mouvaux en qualité de Président du CDG 59,

Considérant que le Conseil d'administration a, lors de la séance du 6 février 2026, autorisé le Président à le représenter pour tout litige relatif aux opérations électorales pour le renouvellement des représentants du Conseil d'administration du CDG 59 qui se sont déroulées le 16 juin 2026 et aux opérations électorales relatives aux élections professionnelles qui se dérouleront en décembre 2026,

Il est proposé d'autoriser le Président à ester en justice pour défendre le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord contre les collectivités ou agents qui détournent la loi pour d'autres fins que celles fixées par les textes législatifs et réglementaires, et notamment en matière de contentieux :

- relatifs aux prises en charge d'agents victimes d'incidents de carrière,
- liés aux concours,

Par ailleurs, il est proposé d'autoriser le Président à prendre les conseils d'un avocat pour le représenter à l'occasion des contentieux qu'il serait amené à défendre.

Il sera rendu compte des contentieux de manière précise lors de chaque séance du Conseil d'administration.

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0



Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_36-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_36-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_37

Séance du 26 juin 2026

Objet : Délibération portant sur la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger aux Commissions Administratives Paritaires / **Délibération n° 11**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la fonction publique, notamment les articles R261-2 à R264-83 ;

Vu la délibération D 2020_45 du 23 novembre 2020 du Conseil d'administration du CDG 59 relative à la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au sein des Commissions Administratives Paritaires ;

Vu la délibération D 2024_06 du 5 février 2024 du Conseil d'administration du CDG 59 relative au renouvellement des membres du collège employeur au regard de la démission de certains représentants des collectivités et établissements publics ;

Vu la délibération D 2024_23 du 27 juin 2024 du Conseil d'administration du CDG 59 portant renouvellement du collège employeur de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie C (représentants des collectivités et établissements affiliés) ;

Vu la délibération D 2026_13 du 10 avril 2026 du Conseil d'administration du CDG 59 portant désignation transitoire des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger aux Commissions Administratives Paritaires ;

Considérant que l'article L 262-2 du code général de la fonction publique impose une proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe parmi les membres représentant l'Administration au sein des Commissions Administratives Paritaires ;

Considérant que, conformément aux dispositions du code général de la fonction publique, les Commissions Administratives Paritaires comprennent en nombre égal des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentants du personnel. Elles ont des membres titulaires et un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que le nombre de représentants titulaires est fixé en fonction de l'effectif de fonctionnaires relevant de la Commission Administrative Paritaire ;

Considérant que le nombre de représentants pour chaque Commission Administrative Paritaire représentant les collectivités et établissements affiliés au Centre De Gestion du Nord est fixé à 8 titulaires et 8 suppléants, compte tenu des effectifs gérés en catégorie A, B et C chacune de ces catégories ;

Considérant que les membres des Commissions Administratives Paritaires représentant les collectivités et établissements affiliés aux Centres De Gestion de la fonction publique territoriale sont désignés par les membres du Conseil d'administration parmi les élus de ces collectivités et établissements qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Administrative Paritaire pour la même catégorie de fonctionnaires ;

Considérant que le mandat des représentants des collectivités et établissements publics au sein des Commissions Administratives Paritaires est lié à leur mandat électif ;

Considérant le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires ayant eu lieu en mars et avril 2026 ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des nouveaux représentants à l’issue de ce renouvellement et de l’installation du nouveau conseil d’administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord ;

Les membres du Conseil d’administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord sont invités à procéder à la désignation des représentants des Commissions Administratives Paritaires pour les collectivités et établissements publics affiliées au Centre De Gestion du Nord.

Il convient donc de renouveler le collège employeur en procédant à la désignation de 8 représentants titulaires et 8 suppléants pour chaque catégorie de Commission Administrative Paritaire.

Membres élus aux Commissions Administratives Paritaires de catégories A et B

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Éric DURAND Maire de Mouvaux	Madame Marie TONNERRE-DESMET Maire de Neuville-en-Ferrain
Monsieur Pierre GRINER Maire de Quiévrechain	Monsieur Karim LOUZANI Maire de Pérenchies
Madame Isabelle POLLET Maire de Linselles	Monsieur Nicolas DETERPIGNY Adjoint au Maire de Loos
Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ Maire de Lys-lez-Lannoy	Madame Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont
Madame Claudine DELASSUS Maire de Bissezeele	Monsieur Jean-François CARON Adjoint au Maire de Halluin
Monsieur David CALCOEN Maire de Wormhout	Madame Nadège BOURGHELLE-KOS Maire de Thumeries
Monsieur Julien GERAERT	Madame Francine CAUCHETEUX

Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	Conseillère Municipale de Bavay
Madame Christine BASQUIN Maire de Sains-du Nord	Monsieur Anthony RAES Maire de Ghyvelde

Membres élus à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Éric DURAND Maire de Mouvaux	Monsieur Pierre GRINER Maire de Quiévrechain
Madame Isabelle POLLET Maire de Linselles	Madame Nadège BOURGHELLE-KOS Maire de Thumeries
Monsieur Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Croix	Monsieur Antoine BADIDI Maire de Avesnelles
Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ Maire de Lys-lez-Lannoy	Madame Christine BASQUIN Maire de Sains-du Nord
Madame Claudine DELASSUS Maire de Bissezeele	Madame Francine CAUCHETEUX Conseillère Municipale de Bavay
Monsieur Julien GERAERT Conseiller Municipal Délégué de Gravelines Monsieur Jean-François CARON Adjoint au Maire de Halluin	Monsieur Vincent RAMETTE Maire de Honnechy Madame Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary
Monsieur Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	Madame Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_37-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Maire de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque	présent
30. Hugues WATINE	Vice-Président du CCAS de Wasquehal	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	Conseillère régionale	présente
32. Élisabeth GONDY	Conseillère régionale	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	Conseillère régionale	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	Conseiller départemental	présent
35. Soraya FAHEM	Conseillère départementale	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	Conseillère départementale	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_37-DE



Béatrice DESCAMPS	excusée
Première Vice-Présidente du S.D.I.S	
Antoine SILLANI	excusé
Conseiller régional	
Jean-Pierre BATAILLE	excusé
Conseiller régional	
Danièle PONCHAUX	présente
Conseillère régionale	
Sylvie LABADENS	excusée
Conseillère départementale	
Josyane BRIDOUX	excusée
Conseillère départementale	
Carole DEVOS	excusée
Conseillère départementale	

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_38

Séance du 26 juin 2026

Objet : Délibération portant sur la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger à la Commission Consultative Paritaire / **Délibération n° 12**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L 272-1 à L 272-2 et R 272-1 à R 272-49 ;

Vu la délibération n° D2022_46 du 17 octobre 2022 du Conseil d'administration du CDG 59 portant désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au sein de la Commission Consultative unique ;

Vu les délibérations n° D 2024_07 du 5 février 2024 et D 2024_24 du 27 juin 2024 du Conseil d'administration du CDG 59 portant renouvellement du collège employeur de la Commission Consultative Paritaire (représentants des collectivités et établissements affiliés) ;

Vu la délibération D 2026_14 du 10 avril 2026 du Conseil d'administration du CDG 59 portant désignation transitoire des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger à la Commission Consultative Paritaire ;

Considérant qu'il est recommandé dans la mesure du possible que les représentants soient désignés en respectant la proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe, bien que l'article L. 262-2 du code général de la fonction publique ne vise pas expressément la Commission Consultative Paritaire ;

Considérant que la Commission Consultative Paritaire comprend en nombre égal des représentants des collectivités territoriales ou établissements publics et des représentants du personnel ;

Considérant que le nombre de représentants titulaires est fixé en fonction de l'effectif des agents contractuels au sein des collectivités et établissements affiliés au Centre De Gestion ;

Considérant que le nombre de représentants au sein de la Commission Consultative Paritaire représentant les collectivités et établissements affiliés au Centre De Gestion du Nord est fixé à 8 titulaires et 8 suppléants ;

Considérant que les membres de la Commission Consultative Paritaire représentant les collectivités et établissements affiliés aux Centres De Gestion de la fonction publique territoriale sont désignés par les membres du Conseil d'administration parmi les élus de ces collectivités et établissements qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Consultative Paritaire d'agents contractuels ;

Considérant que le mandat des représentants des collectivités et établissements publics au sein de la Commission Consultative Paritaire est lié à leur mandat électif ;

Considérant le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires ayant eu lieu en mars et avril 2026 ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des nouveaux représentants à l’issue de ce renouvellement et de l’installation du nouveau conseil d’administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord ;

Les membres du Conseil d’administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord sont invités à procéder à la désignation des représentants de la Commission Consultative Paritaire pour les collectivités et établissements publics affiliées au Centre De Gestion.

Il convient donc de renouveler le collège employeur en procédant à la désignation de 8 représentants titulaires et 8 suppléants.

Membres élus à la Commission Consultative Paritaire

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Éric DURAND Maire de Mouvaux	Madame Marie TONNERRE-DESMET Maire de Neuville-en-Ferrain
Monsieur Pierre GRINER Maire de Quiévrechain	Madame Francine CAUCHETEUX Conseillère Municipale de Bavay
Monsieur David CALCOEN Maire de Wormhout	Madame Christine BASQUIN Maire de Sains-du Nord
Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ Maire de Lys-lez-Lannoy	Monsieur Claude MERLY Maire de Marchiennes
Madame Isabelle POLLET Maire de Linselles	Monsieur Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Croix
Madame Nadège BOURGHELLE-KOS Maire de Thumeries	Madame Claudine DELASSUS Maire de Bissezeele
Monsieur Jean-François CARON Adjoint au Maire de Halluin	Monsieur Julien GERAERT Conseiller Municipal Délégué de Gravelines

Monsieur Anthony RAES
Maire de Ghyvelde

Monsieur Xavier BARTOSZEK
Maire d'Aniche

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_38-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélié PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Rodrigue DESA
Conseiller Mét
Européenne de

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_38-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée

**Conseil d'Administration du Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
du Nord**

Délibération n° D2026_39

Séance du 26 juin 2026

Objet : Désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au Centre De Gestion appelés à siéger au conseil médical départemental du Nord (formation plénière) / **Délibération n° 13**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'ordonnance n° 2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique territoriale, instituant notamment une instance médicale unique ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret d'application n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif à la composition des conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n° D2024-39 du 14 octobre 2024 du Conseil d'administration du CDG 59 portant désignation d'un nouveau représentant de l'administration titulaire pour siéger au sein de la formation plénière du conseil médical dédiée aux collectivités et établissements affiliés ;

Vu la délibération n° D2026_12 du 10 avril 2026 du Conseil d'administration du CDG 59 portant désignation transitoire des représentants des collectivités et établissements publics affiliés appelés à siéger au conseil médical départemental du Nord (formation plénière) ;

Considérant les dispositions relatives à l'organisation et la composition des conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Considérant que l'article 4 du décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 modifié précise que le conseil médical en formation plénière est notamment composé de deux représentants de la collectivité ou de l'établissement public et que chaque titulaire dispose de deux suppléants désignés dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que les membres titulaires ;

Considérant que l'article 4-1 du décret précité, dispose que les membres titulaires, représentants de la collectivité ou de l'établissement public, appelés à siéger à la formation plénière du conseil médical sont désignés pour les collectivités et établissements affiliées au Centre De Gestion, parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au Centre De Gestion par un vote des représentants de ces collectivités au Conseil d'administration du Centre De Gestion ;

Considérant que le mandat de ces représentants est lié à leur mandat électif ;

Considérant le renouvellement général des conseils municipaux et communautaires en mars et avril 2026 ;

Considérant la nécessité de désigner de nouveaux représentants des collectivités et établissements affiliés pour la formation plénière du conseil médical ;

Les membres du Conseil d’administration du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord sont invités à procéder à la désignation de ces représentants.

La composition des membres de la formation plénière du conseil médical, représentants de l’administration pour les collectivités affiliées est la suivante :

Membres titulaires	Madame Claudine DELASSUS Maire de Bissezeele	Madame Isabelle POLLET Maire de Linselles
Membres suppléants	Madame Francine CAUCHETEUX Conseillère Municipale de Bavay	Monsieur Claude MERLY Maire de Marchiennes
	Monsieur Christophe LIÉNART Maire de Deulémont	Monsieur Sylvain CLÉMENT Maire de Pont-à-Marcq

Nombre de votant(s) : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Pas de participation : 0

Le Président

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Feuille de présence

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le



ID : 059-285900023-20260626-D2026_39-DE

Titulaires			Suppléants	
1. Éric DURAND	Mairie de Mouvaux	présent	Elizabeth BOULET Maire de Méteren	présente
2. Christine BASQUIN	Maire de Sains-du-Nord	présente	Karim LOUZANI Maire de Pérenchies	présent
3. Pierre GRINER	Maire de Quiévrechain	présent	Valérie COCHEZ Maire de Orsinval	excusée
4. Claudine DELASSUS	Maire de Bissezele	présente	Pierre SONNTAG Adjoint au Maire de Craix	présent
5. Jean-Luc HALLÉ	Maire de Hamel	présent	David CALCOEN Maire de Wormhout	excusé
6. Frédéric BRICOUT	Maire de Caudry	excusé	Anthony RAES Maire de Ghyvelde	présent
7. Marie TONNERRE-DESMET	Maire de Neuville-en-Ferrain	présente	David HEIREMANS Maire de Wervicq Sud	présent
8. Charles Alexandre PROKOPOWICZ	Maire de Lys-lez-Lannoy	excusé (pouvoir)	Xavier BARTOSZEK Maire d'Aniche	excusé
9. Nadège BOURGEHILLE-KOS	Maire de Thumeries	présente	Éric BOCQUILLON Maire de Saint-Georges-Sur-L'Aa	excusé
10. Jean-François DELATTRE	Maire de Haspres	excusé	Jean-Paul RYCKELYNCK Maire de Haveluy	excusé
11. Julien GERAERT	Conseiller Municipal Délégué de Gravelines	présent	Laurence PENNEQUIN Première Adjointe au Maire de Noyelles-les-Secclin	excusée
12. Pascal FROMONT	Maire de Coutiches	présente	André PAU Maire de Hallennes-lez-Haubourdin	excusé
13. Vincent RAMETTE	Maire de Honnechy	présent	Marie-Josée DÉPREZ Maire de Clary	présente
14. Alexandre ROMMELAERE	Maire de Socx	présent	Arnaud HOTTIN Maire de Bersée	excusé
15. Isabelle POLLET	Maire de Linselles	présente	Pascal PAQUET Maire de Pommereuil	présent
16. Fabrice LAMIAUX	Maire de Holque	présent	Antoine BADIDI Maire de Avesnelles	excusé
17. Sylvain CLÉMENT	Maire de Pont-à-Marcq	présent	Agnès DOLET Maire de Rombies-et-Marchipont	excusée
18. Jean-Paul FONTAINE	Maire de Lallaing	excusé (pouvoir)	Murielle FERYN Maire de Eringhem	excusée
19. Jean-François CARON	Adjoint au Maire de Halluin	présent	Claude MERLY Maire de Marchiennes	présent
20. Nicolas DETERPIGNY	Adjoint au Maire de Loos	présent	Danielle VANMAELE Maire de Merckeghem	excusée
21. Jean-Jacques CANDELIER	Maire de Bruille-lez-Marchiennes	excusé	Francine CAUCHETEU Conseillère Municipale de Bavay	présente
22. Marjorie MAHIEUX	Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre	présente	Nicolas DOSEN Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	excusé
23. Paul SAGNIEZ	Président de la Communauté de Communes du Pays Solesmois	présente	Aurélien PÉROT Vice-Présidente de la Communauté de Communes Sud-Avesnois	présente
24. Martine LORPHELIN	Présidente du CCAS de Merville	excusée	Jean-Luc CLEENEWERCK Président du Territoire d'Énergie Flandre	excusé
25. Christophe DESBONNET	Adjoint au Maire de Tourcoing	excusé	Florence GALLAND Adjointe au Maire de Maubeuge	excusée
26. Benjamin CAILLIERET	Premier Ajoint au Maire de Wattrelos	excusé	Daniel PAUSÉ Adjoint au Maire de Valenciennes	excusé
27. Valérie DESURMONT	Adjointe au Maire de Wasquehal	présente	François ROCHET Adjoint au Maire de Marcq-en-Baroeul	présent
28. Hiazid BELABBES	Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille	excusé	Anais DAKHIA Vice-Présidente du CCAS de Tourcoing	présent

29. Michel PESCH	<i>Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque</i>	présent
30. Hugues WATINE	<i>Vice-Président du CCAS de Wasquehal</i>	excusé
31. Anne-Sophie BOISSEAUX	<i>Conseillère régionale</i>	présente
32. Élisabeth GONDY	<i>Conseillère régionale</i>	excusée
33. Marie-Claude LERMYTTE	<i>Conseillère régionale</i>	présente
34. Jean-Luc DETAVERNIER	<i>Conseiller départemental</i>	présent
35. Soraya FAHEM	<i>Conseillère départementale</i>	excusée
36. Marie-Paule ROUSSELLE	<i>Conseillère départementale</i>	excusée

Secrétaire de séance : Pierre GRINER, Maire de Quiévrechain
Monsieur Joseph SORBA, Responsable du SGC de Lille est présent à la séance

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 059-285900023-20260626-D2026_39-DE



Béatrice DESCAMPS Première Vice-Présidente du S.D.I.S	excusée
Antoine SILLANI <i>Conseiller régional</i>	excusé
Jean-Pierre BATAILLE <i>Conseiller régional</i>	excusé
Danièle PONCHAUX <i>Conseillère régionale</i>	présente
Sylvie LABADENS <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Josyane BRIDOUX <i>Conseillère départementale</i>	excusée
Carole DEVOS <i>Conseillère départementale</i>	excusée